



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Année 2021-2022

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire

25/01/2022

En ligne

Modérateur : M. Lewis Dijkstra.

Assemblée générale en ligne via la plateforme Zoom.

Interprétation en anglais et français.

L'APEEE de Bruxelles IV compte 471 représentants de classe en ordre de paiement (membres votants). 42 procurations ont été enregistrées. En tout, 291 votants étaient présents et représentés. Ainsi, le quorum requis pour l'Assemblée générale ordinaire (10% des membres votants) était atteint.

L'Assemblée générale commence à 19h00.

Bienvenue et approbation de l'ordre du jour.

Kristin Dijkstra, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Bruxelles IV, souhaite la bienvenue à tout le monde. Elle invite les membres votants rencontrant des difficultés techniques à rejoindre la plateforme de votes en ligne à les signaler. La Présidente explique les modalités pour avoir accès à l'interprétation en anglais et en français et précise que l'enregistrement de la réunion a été activé. Celui-ci sera utilisé pour la rédaction du procès-verbal et sera effacé par la suite.

Kristin Dijkstra annonce que le quorum requis pour l'Assemblée générale extraordinaire (50 % des membres votants) n'était pas atteint. De plus, le notaire a informé aujourd'hui, juste avant 18h00, que la présence physique du notaire ainsi que du bureau électoral est une obligation légale afin de pouvoir rédiger les documents nécessaires. L'Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour la modification des Statuts de l'APEEE de Bruxelles IV, devra donc être organisée à une date ultérieure en raison de l'absence du notaire et du manque de quorum.

Kristin Dijkstra déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte.

Elle explique que l'ordre du jour sera adapté car l'Assemblée générale extraordinaire ne peut avoir lieu et une présentation a été ajoutée au rapport du Fonds communautaire dans la liste



des présentations. L'ordre du jour est approuvé avec ces modifications. Diane Werhert, la secrétaire du Conseil d'administration, prend la parole à son tour et signale également les détails techniques de cette Assemblée générale en ligne : prise de parole et modération du chat.

Désignation du bureau électoral et scrutateur. Cessation de fonction (démission et fin mandat).

Mme Dijkstra souligne qu'un bureau électoral et scrutateur a préalablement été composé pour l'élection des membres au Conseil d'administration (ci-après « CA »). Il est composé par : Marianna Cosco, Karim Kettani et Dan Nicolae.

Les personnes suivantes ont démissionné durant l'année scolaire : Sophie Jeannon et Horst Nickels.

Sont en fin de mandat : Kristin Dijkstra, Mariana Ghitoi, Alexandre Grigorescu-Negri, Tzvetomir Penev, Victoria Petrova, Luigi Rosario Filippo Sciusco, Tobias Stricker, Pénélope Vlandas.

Présentation & Appel aux candidats.

Il y a 10 places vacantes au sein du CA pour 5 candidatures déjà déclarées : Mariana Ghitoi de la section roumaine, ainsi que Yannick Hartstein, Iuliana Serbeniuc, Adja Awa Sissoko et Pénélope Vlandas de la section francophone.

Kristin Dijkstra procède à un appel à volontaires. Elle explique que se porter candidat comme volontaire pour le Conseil d'administration de l'APEEE requiert un certain investissement de temps et il faut compter au moins deux réunions par mois : une pour les membres du Conseil d'administration et l'autre pour les membres du Comité Exécutif.

Victoria Petrova, Angela Guarino, Jane Okafor, Garbi Romina, Josephine Norris, Nicholas Costello, Lukasz Wardyn se présentent en plus des 5 personnes qui avaient envoyé leur candidature au préalable. Les candidats au CA se présentent brièvement tour à tour.

Il y a 12 candidats pour 10 postes. Tobias Stricker, membre du Conseil d'administration responsable de la cantine, rappelle qu'il est important que toutes les sections linguistiques soient représentées au sein du Conseil d'administration et le bureau électoral devra appliquer ce principe, énoncé dans l'article 10.7 des Statuts, au moment du décompte des voix.

La Présidente remercie toutes celles et ceux qui se sont portées candidat(e)s pour améliorer le fonctionnement de l'école. Elle affirme que ces deux dernières années marquées par la pandémie n'étaient pas simples pour les parents, les enfants, la direction de l'école et les enseignants.

Kristin Dijkstra remercie le personnel de l'APEEE, le personnel de l'école, les parents, les membres du Conseil d'administration, les représentants de section, les responsables des groupes de travail parce que chaque semaine, mois après mois, ces derniers étaient ouverts à la recherche de nouvelles solutions afin de voir comment avancer. Elle est heureuse de constater que l'équipe a été à la hauteur de la tâche et s'est mobilisée pour trouver des solutions. La Présidente met en avant l'excellent partenariat avec la direction de l'école et la mise en place d'un mode de communication clair et direct basé sur le dialogue afin de trouver ensemble des solutions. Elle espère que le travail se poursuivra avec le même état d'esprit après son départ et

ajoute que même si l'APEEE et l'école connaissent de grandes transformations, ces modes de communications permettront aux nouveaux venus de prendre le flambeau rapidement.

La Présidente rappelle que l'école continue sa croissance et qu'en plus en plus de la pandémie, il sera de plus en plus difficile de trouver des solutions. Il y a des difficultés importantes auxquelles nous avons été confrontées comme par exemple l'espace disponible au niveau de la cantine, les espaces communs à l'école, les espaces pour les examens et c'est la raison pour laquelle avoir une bonne communication avec la direction de l'école est importante parce qu'il faut continuer le dialogue avec les partenaires au niveau de l'école pour trouver les meilleures solutions possibles au quotidien au bénéfice des enfants. Mme Dijkstra fait confiance au personnel de l'APEEE qui est dynamique et opère sans relâche pour trouver des solutions au quotidien. La Présidente voudrait donner l'occasion à la représentante du Fonds Communautaire, Mariana Ghitoi, à la représentante Interparents, Stephanie Buus et à la coprésidente du Groupe de travail sur le Bien-être, Dana Adriana Puia Morel, de présenter à l'Assemblée générale leur travail en matière de bien-être et en matière communautaire.

Présentation du rapport du Fonds Communautaire.

Mariana Ghitoi prend la parole et explique que l'objectif du Fonds Communautaire de l'APEEE est de soutenir les projets culturels, sportifs, écologiques et autres qui peuvent être présentés par l'ensemble de la Communauté scolaire (enfants, parents, profs, membres du personnel etc.) Les décisions quant au financement de ces projets sont prises par le Comité du Fonds Communautaire incluant les membres suivants : Sarah Ironside, Cerasola Botoroaga et Dana Adriana Puia Morel de la section anglaise, Vanessa Vignati de la section italienne et trésorière, Ambar Liétar de la section francophone et Dan Nicolae de la section roumaine.

Mariana Ghitoi remercie les membres du Fonds Communautaire ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'APEEE qui ont chaque fois soutenu les projets qui ont été présentés par le Comité du Fonds Communautaire. Elle explique que les données financières de l'année passée sont publiées sur le site web de l'APEEE ainsi que tous les rapports et les photos de chaque projet implémenté. Ils sont consultables via l'onglet projets Fonds Communautaire. Mme Ghitoi indique les contraintes rencontrées ces deux dernières années. Elle explique que dans un contexte marqué par la pandémie, il y a eu moins de projets développés au sein de notre école pour deux raisons principales : l'attention de la direction de l'école et du corps enseignant a été focalisée sur les aspects sanitaires et moins sur l'initiation de nouveaux projets et l'accès à l'intérieur de l'école a été interdit aux personnes externes à la communauté des enseignants et des élèves. Cependant, le Comité du Fonds Communautaire a réussi à continuer à financer des projets, notamment en ligne, comme par exemple l'accès à une base de données avec du Théâtre en anglais. Tous les élèves de la section EN, y compris les élèves qui ont anglais comme L2, peuvent utiliser cette base de données pour visionner des pièces de théâtre en classe. La deuxième évolution importante qui a marqué le Fonds Communautaire pendant les deux dernières années c'est son budget.

Le budget est alimenté par trois sources : premièrement il s'agit des transferts depuis le budget de l'APEEE, deuxièmement le Fonds Communautaire a bénéficié des revenus de la Somerfest, troisièmement il bénéficie des dons de la part des sections linguistiques de l'école. Mme Ghitoi explique que la Somerfest n'a pas eu lieu pendant ces deux dernières années donc aucune ressource n'a été versée sur le compte du Fonds Communautaire. Le Fonds Communautaire n'est pas seulement un fonds financier, il permet de créer et développer des liens, une communauté, l'innovation, l'ouverture des sections linguistiques les unes envers les autres etc.



Ainsi, il est très important de regarder vers l'avenir et de voir quelles sont les orientations afin de stimuler l'esprit entrepreneurial des élèves et d'encourager à développer de nouveaux projets au sein de l'école. Le Comité du Fonds Communautaire a déjà exploré des pistes et pense en discuter avec l'école afin de voir quels projets pourraient être développés afin d'améliorer le bien-être des élèves (activités de développement durable ou contributions à l'achat d'équipement utilisé dans les Chill-Out Rooms). Le Comité du Fonds Communautaire est ouvert aux suggestions et aux idées des parents et reste à leur disposition pour en discuter ensemble.

Présentation du rapport Interparents.

Stephanie Buus, la représentante Interparents pour l'APEEE de Bruxelles IV, explique qu'Interparents est l'association qui représente toutes les associations des parents d'élèves des 13 Écoles européennes. Interparents s'intéresse à la manière dont le système des Ecoles européennes fonctionne avec le Comité pédagogique mixte, les réunions du Conseil supérieur et à la manière dont les politiques sont faites au niveau central et comment elles se répercutent auprès des Écoles européennes. Il y a deux membres de chaque école qui sont représentés à Interparents. Mme Buus précise que Mme Dijkstra, également représentante Interparents pour l'APEEE de Bruxelles IV, quittera ce poste. Il est donc important d'assurer une continuité.

Mme Buus souligne que depuis l'année dernière, Interparents a été fortement occupé par la Covid-19 et l'apprentissage à distance. Ce dernier sujet a suscité beaucoup de débats au niveau de l'école et jusque dans les classes. Interparents a tenté de mettre en place un cadre de politique générale au niveau central sur l'apprentissage à distance afin de faire en sorte que toutes les écoles individuelles, à défaut d'avoir déjà un cadre général, adoptent des politiques permettant de voir comment prendre en compte les questions de quarantaine, le streaming, l'apprentissage à distance et à aider les élèves confrontés à ces problèmes en raison de la pandémie.

Mme Buus explique que cela n'a pas rencontré du succès, le système étant encore un système *sui-generis*. Il n'est pas forcément possible de donner des instructions à toutes les écoles en raison de la question de l'autonomie des écoles suite à la réforme de 2009, ce qui complique la relation entre les EEs et le pouvoir central organisateur.

L'apprentissage à distance semble être moins un problème cette année par rapport à l'année passée, l'intention est de faire en sorte que le BAC fonctionne comme une année normale sauf en cas d'une nouvelle variante ou recrudescence du virus. Interparents s'est occupé de l'échelle de notation, de la manière dont l'échelle est utilisée, du bien-être mais aussi des questions pratiques comme les voyages scolaires.

Mme Buus est représentante Interparents dans un nouveau groupe de travail pour la politique du bien-être qui a été relancé au début de cette année afin de créer au niveau macro pour les écoles individuelles un cadre de politique générale éducative en matière de bien-être à l'école. Interparents travaille avec des représentants des associations d'autres écoles de Bruxelles et essaye de voir comment créer ensemble le meilleur cadre de politique générale dans la matière. L'objectif d'Interparents et de tous les parents des 13 EEs est de mettre en place cette politique en septembre 2022.

Un autre sujet important est le soutien pédagogique. Il y a une politique de soutien pédagogique qui vient d'être finalisée et on se pose la question de savoir comment ces dispositions toucheront les élèves qui vont passer leurs examens. Des parents de SWALS dans les 13 Écoles

européennes ont été impliqués pour travailler ensemble et essayer de créer des politiques un peu plus sophistiquées au niveau de la L2.

Mme Buus indique un point important qui sera soulevé au prochain Comité pédagogique mixte prévu en février : la réintégration des inspecteurs dans le système. Elle explique que les inspecteurs ont travaillé en ligne pendant ces deux dernières années. Il est important que les inspecteurs puissent travailler ensemble et être réintégrés dans le système car l'évaluation de la qualité de l'éducation doit se faire au quotidien dans chaque école au niveau de l'inspection.

Mme Buus évoque le dernier point abordé par Interparents. Les Présidents des quatre APEEE de Bruxelles ont beaucoup travaillé ensemble pour demander qu'on s'occupe davantage de l'évolution de la gouvernance de la totalité du dispositif des Écoles européennes afin d'en améliorer la gouvernance en générale.

Elle invite tous les parents qui ont des questions sur le rapport d'activité Interparents ou des interrogations sur l'école ou au niveau central à contacter les représentants Interparents par e-mail : interparents@bru4.eu.

Présentation du rapport Bien-être.

Dana Adriana Puia Morel, co-présidente du Groupe de travail bien-être, prend la parole et présente le rapport d'activité du groupe de travail bien-être. Elle explique qu'en décembre 2020, l'APEEE a lancé un nouveau groupe de travail sur le bien-être et la santé mentale (Well-Being Working Group - WWG) et a tenu une réunion de lancement avec les parents qui avaient manifesté leur intérêt à les rejoindre.

L'objectif principal du WWG est d'identifier les problèmes de bien-être et de santé mentale auxquels les élèves de maternelle, primaire et secondaire sont confrontés, et de concevoir et mettre en œuvre des actions qui pourraient être mises en place, avec les ressources limitées à disposition, pour atténuer ces problèmes. Des sessions de réflexion avec les parents qui voulaient être impliqués et des jeux de coaching avec les élèves et les parents ont été organisés.

En janvier 2021, le WWG s'est associé aux psychologues scolaires ainsi qu'aux représentants des élèves du Comité des Elèves (CdE) pour créer un *groupe de travail sur le bien-être à l'école* (*School Well-Being Working Group - SWWG*) dont l'objectif était de créer un *plan d'actions pour le bien-être des élèves* de maternelle, de primaire et de secondaire de l'EEB IV. Peu après, les directeurs adjoints ont également rejoint le groupe. Dana Adriana Puia Morel nous explique qu'après plusieurs sessions intenses et beaucoup d'efforts individuels de la part des membres du groupe, le SWWG a abouti à un plan d'actions concret qui a été présenté à la direction de l'école en octobre 2021.

Elle souligne que le plan d'actions s'articule autour des principes suivants : 1) La **santé mentale et l'éducation socio-émotionnelle** sont importantes, et la pandémie de Covid-19 a ramené cet aspect au premier plan, avec une augmentation générale des niveaux d'anxiété et de dépression chez les élèves ; 2) Une **approche globale de l'école** est essentielle au succès de toute action ; 3) La **visibilité** peut briser la stigmatisation entourant la santé mentale ; et 4) La **prévention** peut réduire le nombre d'interventions à long terme.

Le plan d'action tient également compte des **indicateurs de bien-être** suivants : être conscient de ses pensées, de ses sentiments et de son comportement ; être confiant, actif et responsable de ses actions ; être respecté, valorisé et résilient (avoir la capacité de faire face et de demander de l'aide) ; être connecté et avoir des relations et des interactions positives.



Le plan d'actions consiste en une série d'interventions sous forme d'ateliers, de conférences et d'événements sur des sujets et des questions de développement importants que le SWWG prévoit de proposer classe par classe à partir de 2022. Par exemple, les thèmes proposés peuvent être "l'autonomie" pour les élèves de maternelle, "mon corps et ton corps" pour les P1, les compétences sociales (empathie, gentillesse) pour les P2, l'expression des émotions et la gestion de l'anxiété pour les P3, l'amitié et la résolution des conflits pour les P4, et les changements corporels et la sécurité sur Internet pour les P5. Pour le premier cycle du secondaire, certains des thèmes proposés sont : "compétences sociales", "gestion du temps" et "mentorat par les pairs" pour les S1, "valeurs et croyances", "genre" et "santé" pour les S2, et "comprendre l'anxiété", "image de soi" et "sexualité" pour les S3. Pour le secondaire supérieur, certains des sujets proposés sont : "gestion du temps et de l'anxiété", "résilience" pour les S4, "addictions", "sommeil sain", "relations et sexualité" pour les S5, "leadership", "orientation professionnelle" et "gestion du temps" pour les S6, et "leadership" et "réussite à l'université" pour les S7. Le SWWG s'est engagé dans une approche transversale et globale de l'école visant à améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves. Afin d'avoir un impact plus significatif, le SWWG a l'intention de réunir les "acteurs du bien-être" et les ressources existantes au sein de notre école et entre les Écoles européennes.

En outre, le SWWG a pris des mesures pour exploiter plus fréquemment l'expertise des organisations existantes (en Belgique et dans toute l'UE) qui offrent déjà des services de soutien à la santé mentale et au bien-être des jeunes. Plus précisément, le SWWG a créé un "répertoire de contacts" de toutes ces organisations nationales et européennes pour une utilisation future par l'APEEE et l'école, et a pris contact avec le Service de Santé Communautaire (Community Health Service - CHS), le Centre de Prévention du Suicide, et le Centrum ter Preventie van Zelfdoding pour planifier des webinaires et/ou des ateliers sur la santé mentale et le bien-être en anglais, français et néerlandais.

Mme Puia Morel souligne l'importance d'avoir plus de personnes impliquées dans ce domaine car les psychologues de l'école doivent consacrer principalement du temps à des entretiens individuels avec les enfants et ne peuvent pas consacrer tout leur temps à une telle activité.

Stephanie Buus, l'autre co-présidente du Groupe de travail bien-être, ajoute qu'il faut débloquer le temps, consacrer une plage horaire nécessaire au traitement du bien-être et mobiliser les ressources humaines pour mettre en œuvre nos plans d'actions. Un parent prend la parole et, après avoir remercié M. Lewis pour son travail bénévole de modérateur, suggère d'impliquer dans ce groupe de travail la conseillère d'éducation S7 de l'école car elle élabore des programmes exceptionnels en matière de bien-être pour les S7 et est aussi en train de d'étudier ce sujet. Mme Puia Morel confirme qu'elle a déjà rejoint le Groupe de travail sur le bien-être et son expertise amènera une valeur ajoutée.

Présentation des Résultats 2020-2021 et du Budget 2021-2022 & Votes.

Alexandre Grigorescu-Negri, trésorier de l'APEEE de Bruxelles IV, prend la parole afin de présenter les résultats 2020-2021 et le budget 2021-2022.

Il précise que la version du budget publiée sur le site web de l'APEEE n'est pas correcte car une petite erreur s'est glissée dans le calcul des totaux sans modifier le résultat global de l'Association mais impliquant des changements dans les sous-totaux de certains services. Cette version corrigée sera présentée et soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Alexandre Grigorescu-Negri explique que la présentation sera effectuée en deux parties.



D'abord la présentation des résultats 2020-2021, avec les questions et réponses et le vote et ensuite la présentation du budget 2021-2022, les questions-réponses et le vote.

-Présentation des Résultats 2020-2021.

M. Grigorescu-Negri explique que pour l'exercice précédent de septembre 2020 à août 2021, le résultat prévisionnel était de -304K € en raison de la crise liée à la Covid-19. L'association des parents a réussi à réduire ce déficit à -147K € car le service cantine et certains des services gérés par l'APEEE ont été fermés pendant une partie de l'année. Le trésorier souligne qu'une des grandes difficultés de l'année dernière était l'impact de la Covid-19 sur les services. L'APEEE a dû investir ± 21,1K € en plexiglass et support en bois ainsi que faire appel à plus de personnel pour le nettoyage et la désinfection de la cantine qui nous a coûté ± 88K €.

En raison de la fermeture de la cantine, le montant total de 116,5K € a été remboursé aux familles dont les enfants n'ont pu bénéficier du service. Le trésorier souligne que l'APEEE a dû fermer un service qui était déficitaire en soi, et a fourni moins de service aux enfants, toutefois cela a permis de réduire le déficit.

Pour le périscolaire, le montant remboursé aux familles s'élève à ± 2,4K € euros. Pour le transport, l'APEEE a décidé de rembourser les familles qui n'ont pas utilisé ce service pour un montant total de 15,8K € et a reçu une note de crédit de la part du PMO de 120,4K €. Alexandre Grigorescu-Negri indique les discussions eues avec le PMO concernant le montant facturé en matière de transport. Il existe un problème structurel car l'APEEE n'est pas été informée quand certains parents cessent de travailler pour les Institutions européennes et continue d'envoyer les factures au PMO. Le PMO - Payment Master Office de la Commission européenne, qui prend en charge les frais de transport pour les parents fonctionnaires des Institutions européennes, a réclamé le montant de 360K € pour la période de 2012 à 2019. L'APEEE a passé en revue toutes les factures et est arrivée à réduire le montant à rembourser à 125K €. En ce qui concerne les réserves et la trésorerie, le trésorier précise que l'APEEE possède 1,890K € en banque, 676K € doivent être alloués à la réserve sociale en cas de fermeture de l'association, 380K € ont été prélevés pour les remboursements transport/cantine et 834K € existe en trésorerie pour aider l'association l'année prochaine à résorber le déficit attendu en conséquence de la Covid-19.

Un parent demande dans le chat comment éviter que les problèmes de facturation ne se reproduisent. Eric Rega, le directeur de l'APEEE de Bruxelles IV, prend la parole et explique que la manager transport, Anne Robertz, a préparé une base de données qui permet d'effectuer des contrôles avant de facturer. Il est évident qu'il est possible de réduire le risque mais pas de l'annuler complètement si les personnes mentionnent le mauvais employeur dans leur inscription. Victoria Petrova, en charge du transport, remercie le parent pour cette question et donne quelques informations de contextualisation. Elle rappelle que le PMO a réclamé des paiements qui remontaient à plus de 7 ans et que Eric Rega a fait tout son possible pour réduire ce montant à 125K €. Elle précise qu'au moment de l'inscription au service transport, le parent doit indiquer l'employeur ainsi que la date d'échéance du contrat dans le cas d'un agent contractuel. Les Institutions européennes, y compris la Commission européenne, ont pris l'habitude de rembourser avant de vérifier et effectuent des vérifications seulement après de nombreuses années ce qui cause des problèmes d'arriérés. Ce problème n'est pas lié à une mauvaise gestion de l'APEEE mais est un problème de l'office payeur et l'APEEE a demandé à la

Commission Européenne de changer la méthode de remboursement. Victoria Petrova explique que certaines fois, il est très difficile de reconstruire le parcours des parents lorsqu'ils quittent les Institutions. Les suggestions de la part de parents sont les bienvenues afin d'imposer que la vérification soit effectuée avant de procéder au remboursement. Un parent suggère que l'employeur pourrait fournir une attestation chaque année qui pourrait être envoyée à l'APEEE.

Victoria Petrova répond que normalement, ce sont aux Institutions qui remboursent de contrôler qui a le droit au remboursement.

Avant de procéder au vote en ligne, la Présidente de l'APEEE de Bruxelles IV rappelle que le vote des procurations peut être différent de celui du membre votant. Les parents exprimeront d'abord leur propre vote, puis le nom de la (des) personne(s) qu'ils représentent sera affiché et ils pourront alors exprimer son (leurs) vote (s).

L'Assemblée générale passe au vote.

Vote

- **The General Assembly decides to give discharge to the Board for the accounts 2020/2021 and to carry forward the results to the next year:**

Oui : 93,95 %

Non : 0,40 %

Abstention : 5,65 %

-Présentation du Budget 2021-2022.

Alexandre Grigorescu-Negri reprend la parole afin de présenter le budget pour l'année à venir. Après avoir précisé que l'exécution du budget sera incertaine et dépendra de l'évolution de la pandémie, le trésorier explique qu'il y a une nouvelle composante dans le domaine cantine : les tartinistes, les élèves qui ne sont pas inscrits au service cantine et apportent leur panier-repas à l'école. M. Grigorescu-Negri souligne que les tartinistes mangeaient jusqu'à présent dehors ou en classe mais ce dispositif est devenu trop compliqué à gérer pour l'école. Notre association a travaillé avec l'école afin de voir comment affiner le calendrier scolaire et trouver un bon créneau horaire pour permettre aux élèves de manger leurs tartines dans le bâtiment cantine. Le trésorier explique que l'utilisation de la cantine de la part de 1.400 tartinistes provoque une augmentation des coûts de nettoyage et du personnel. Une réunion a eu lieu en ce jour avec la direction de l'école pour voir comment une partie de ces coûts pourrait être assumée par l'école. Un calcul des coûts a été effectué et il a été proposé à l'école de contribuer à hauteur de 124K € pour l'année scolaire. Le trésorier explique que ce sujet est en discussion, l'école a fait une contre-offre et voudrait prendre en charge la totalité des coûts du nettoyage de la cantine pour les cantinistes et les tartinistes sauf le nettoyage de la cuisine. M. Grigorescu-Negri annonce que le Conseil d'administration a décidé de soumettre au vote de l'Assemblée générale ordinaire deux budgets différents. Le premier budget implique une augmentation des prix du transport de 1,6 % et aucune augmentation au niveau des prix de la cantine et du périscolaire avec un résultat négatif de -86K euros. La deuxième version du budget vise à trouver un équilibre à la fin de l'année avec un résultat de 0 k euros. Ce budget prévoit une augmentation des prix de la cantine de 6% et du transport de 1,6% et aucune augmentation des prix pour le périscolaire. Le

trésorier précise que les deux versions du budget prévoient l'hypothèse que l'école acceptera notre offre de 124K € pour contribuer aux coûts du nettoyage de la cantine pour les tartinistes.

Un parent demande d'expliquer comment le montant de 124K € a été calculé pour le coût des tartinistes. Le trésorier répond qu'une estimation du coût existant aujourd'hui par enfant pour le nettoyage de la cantine a été faite et sur cette base-là, l'APEEE a extrapolé pour les enfants tartinistes 0,65 € par enfant par jour. Il explique qu'il faut compter 4 personnes pour le nettoyage de la cantine qui prend en moyenne 3 à 4 heures par jour, ajouter le coût des produits de nettoyage et 2 personnes supplémentaires qui doivent se charger du flux des élèves tartinistes qui rentrent et sortent de la cantine et y ajouter les frais de gestion (par exemple la gestion des factures).

Un autre parent félicite tous les collègues pour le travail effectué ainsi que pour l'explication mais voudrait avoir une confirmation sur la logique de la répartition des coûts car il semblerait que les parents dont les enfants sont inscrits à la cantine paient aussi les coûts pour les enfants tartinistes qui utilisent le bâtiment cantine. Tobias Stricker, le responsable cantine, intervient pour expliquer que ce projet pilote, prévoyant l'utilisation des locaux de la cantine pour les tartinistes, a commencé en septembre 2021 avec les enfants du cycle maternel et primaire uniquement. Cela a été possible car l'école a modifié les horaires avec plus de temps pour manger à midi, ce qui permet de mieux distribuer la répartition des élèves étant donné l'espace limité de la cantine. Tobias Stricker rappelle que notre association doit suivre des règles d'hygiène très strictes et nettoyer la cantine après chaque passage des élèves. Cela comporte l'utilisation de 4 personnes supplémentaires pour le nettoyage, de 2 personnes pour la gestion du flux des élèves et des frais de gestion. Il ne considère pas normal que les parents paient les coûts pour les élèves tartinistes et affirme que l'école n'est pas en mesure de fournir l'espace aux tartinistes et qu'il s'agit d'un transfert de coûts à notre détriment. La Présidente de l'APEEE intervient dans la discussion et déclare que notre cantine n'est pas adaptée au nombre d'élèves de l'école. Au début, il était prévu de lancer un projet pédagogique avec les institutrices qui se seraient rendues dans les classes, proposition refusée par l'école et ensuite le projet pilote a été lancé (les tartinistes sont assis à la cantine avec leurs camarades de classe et leur enseignant ou un assistant). Avant de passer au vote, le trésorier souligne que l'augmentation des prix de la cantine dans la version 2 du budget n'est pas prévue pour couvrir les coûts causés par les tartinistes.

L'Assemblée générale passe au vote.

 **Vote**

- **The General Assembly decides to adopt the 2021-2022 budget presented by the Board:**

Budget 1 (-85 789.03 euro) : 77

Budget 2 : (-213.63 euro) : 134

Abstention : 32



La Présidente de l'APEEE annonce que la présentation des rapports des services (cantine, transport, périscolaire) sera effectuée avant la présentation des rapports pédagogiques et du Fonds Social afin de permettre à M. Kettani, membre du bureau électoral, d'effectuer son travail de scrutateur.

Présentation du rapport Cantine.

Tobias Stricker, responsable de la cantine, met en avant les progrès réalisés au niveau du service cantine pendant ces dernières années : l'amélioration de la qualité du service cantine, la création de la cafétéria, du Snack Shack et du Cargo Bike, l'organisation des événements avec un service traiteur, l'amélioration du 'restaurant professeurs' avec une cuisine sur place.

En outre, le service cantine a réussi à engendrer beaucoup plus de recettes avant la Covid-19. M. Stricker explique qu'un nombre important de personnes travaille au sein de la cantine et pour éviter la propagation du virus, de petites équipes qui travaillent séparément ont été créées et du personnel supplémentaire a été engagé pour séparer ces équipes. Ainsi si un cas de Covid-19 était déclaré, seul le petit groupe de personnes était arrêté et non toute l'équipe. Ceci a permis d'assurer la continuité du service cantine.

M. Stricker rappelle que nous sommes dans une situation de crise financière. Nous avons connu des dépenses supplémentaires en raison de la pandémie de la Covid-19 notamment l'investissement en plexiglass ainsi que l'engagement de personnel supplémentaire pour le nettoyage après chaque tournante. Parallèlement, l'APEEE a enregistré une baisse de recettes car la cantine scolaire a été fermée et le service traiteur suspendu. M. Stricker constate que le nombre d'inscrits à la cantine a baissé de 200 élèves et souhaite, avec le retour du présentiel, que les élèves reviennent à la cantine. Il souligne que les repas offerts sont de haute qualité.

M. Stricker annonce qu'après 8 ans comme membre du Conseil d'Administration et 7 ans comme Responsable du département Food & Beverage, il ne se représentera pas pour un nouveau mandat. Il souhaite beaucoup de chance à son successeur car le grand défi de réduction des coûts se posera. Il encourage les parents à collaborer avec le Conseil d'administration et à participer aux réunions du groupe de travail cantine car tous les parents peuvent participer à la politique cantine.

Présentation du rapport Transport.

Victoria Petrova, responsable du service transport, présente brièvement ce qui est décrit dans le rapport Transport qui couvre l'exercice 2020-2021, c'est-à-dire la période allant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021. Elle constate une légère augmentation des inscriptions transport avec 2.504 élèves inscrits (+74 élèves) et ensuite précise qu'il y a 56 lignes de bus au total et 368 arrêts desservis.

Victoria Petrova explique les trois principaux soucis rencontrés par le service transport. Le premier souci a été le manque de coopération de la part de la direction de l'école qui n'a pas autorisé, à partir de mars 2021, la sortie des bus scolaires par la Drève Sainte-Anne, au lieu de la rue Médori. Ceci, combiné avec les travaux à la rue Médori, a occasionné de sérieux retards dans les tournées de nos bus. Elle rappelle que l'APEEE a utilisé plusieurs moyens pour essayer de convaincre l'école de faire partir certaines de nos lignes de bus par la Drève Sainte Anne y compris via son avocat, sans résultat. Elle s'excuse auprès des parents pour le désagrément occasionné.



Le deuxième souci évoqué est le manque d'accompagnateurs dans les bus en raison de la pandémie et donc la difficulté de recrutement pour toute l'année scolaire. Mme Petrova rappelle que l'APEEE de Bruxelles IV est la seule APEEE qui vise à avoir au moins un accompagnateur adulte dans chaque tournée de bus. Le bureau transport a réfléchi à toutes les solutions possibles afin de résoudre ce problème comme demander de l'aide à certains élèves de S6 et S7 pour les lignes de retour ou solliciter les professeurs à endosser également cette tâche d'accompagnateurs après leur travail. Le bureau a aussi commencé à discuter avec des associations d'anciens militaires, d'anciens policiers ou médecins qui pourraient être intéressés à aider à assurer cette permanence. Mme Petrova déclare que malheureusement aucune solution n'a été trouvée mais toutes les suggestions sont les bienvenues.

Le troisième souci rencontré était la permanence du personnel transport. Mme Petrova explique que suite à des problèmes d'ordre privé ou des changements dans l'équipe, le bureau a été confronté à l'absence temporaire de certains membres de l'équipe transport et du travail accru pour d'autres membres. Ce problème a été résolu. Mme Petrova adresse un remerciement particulier à l'équipe transport qui a travaillé sans relâche pendant le confinement et demande aux parents d'être vigilants dans leur manière d'agir et leur communication avec les personnes qui travaillent dans ce service.

Un parent demande si des investissements IT sont prévus pour aider à rationaliser la planification des arrêts par rapport aux lignes de bus. Mme Petrova répond que cette tâche est accomplie de manière efficace par Mme Robertz, la manager transport. Cette dernière a une grande connaissance de nos contraintes : par exemple, l'année passée elle avait déjà prévu la réduction de la vitesse à 30 km par heure dans l'agglomération de Bruxelles capitale et cela nous a permis de planifier dès septembre de cette année l'organisation des lignes de manière à anticiper l'arrivée des enfants de l'école à temps, même si la limitation de vitesse n'était pas encore opérationnelle. Tous les parents qui ont des questions sur l'organisation des lignes peuvent s'adresser au bureau transport. Elle invite tous les parents à ne pas effectuer les inscriptions trop tard car la place dans les lignes de bus est limitée. En ce qui concerne le contrôle des enfants dans les bus, Mme Petrova clarifie que le service est toujours dans un processus de test.

Un autre parent félicite le service transport pour ce travail impressionnant et demande si une politique ou un contrôle a été mis en place pour s'assurer qu'il y a une bonne circulation de l'air dans les bus scolaires. Mme Petrova explique que tous les bus ont normalement moins de 10 ans et chaque société de bus nous fournit un certificat technique pour chaque bus qui est conservé par le bureau transport et disponible pour les parents. Elle précise que quelques remarques des parents ont été soulevées parce qu'il faisait trop chaud dans les bus et cela était dû au fait que la circulation de l'air naturel a été privilégiée plutôt de l'air conditionné. Elle signale que le système d'air chaud et conditionné ne fonctionne pas quand les bus sont garés sur le site de l'école et que les enfants montent dans les bus scolaires. Cette mesure a été adoptée il y a trois ans à la demande des parents pour réduire les émissions de polluants.

Mme Petrova invite les parents qui rencontrent ce type de dysfonctionnement au sein des bus de leurs enfants à s'adresser directement au bureau transport en signalant le numéro de bus.

Présentation du rapport Périscolaire.

Pénélope Vlandas, responsable du périscolaire, prend la parole et souligne que les activités périscolaires ont été impactées comme les autres services de l'APEEE par la crise de la Covid-19.

Elle indique les principaux changements qui ont eu lieu pendant l'année 2020-2021 et les adaptations effectuées notamment :

-la réduction de la taille des groupes des activités périscolaires allant jusqu'à 15 élèves maximum ou un peu plus pour les activités sportives.

- le télé-enseignement qui a eu lieu à plusieurs reprises pour les enfants du cycle maternel et primaire après et avant les vacances scolaires et surtout pour les secondaires où il y a eu des rotations pour les élèves qui devaient aller sur le site de l'école. Cette rotation qui ne correspondait pas à un jour fixe par semaine, a eu un impact négatif sur les activités périscolaires du secondaire.

Mme Vlandas explique que malgré la crise sanitaire, le bureau périscolaire a essayé cette année de proposer de nouvelles activités sur le site de l'école afin de diversifier son offre par exemple : Sensitive is the new strong, A fi sensibil inseamna A fi puternic, Giocando in italiano, etc.

Un accord avec une école de cirque située à Tour et Taxis a été conclu pour permettre aux enfants de suivre l'activité de cirque à l'extérieur les vendredis après-midi. Un autre a été trouvé avec une école de danse, située à côté de l'école pour offrir des cours de judo supplémentaires les vendredis après-midi aux enfants du cycle primaire.

Le bureau a essayé d'améliorer son offre en organisant certains cours périscolaires en ligne pour les élèves qui ne pouvaient pas venir à l'école afin qu'ils puissent avoir un lien social et suivre leurs activités périscolaires. D'un point de vue logistique, Mme Vlandas souligne que cette année, le nettoyage du matériel pour les activités périscolaires a été renforcé et que le bureau a recruté plus d'encadrants pour l'accompagnement des enfants avant et après les activités, en adéquation avec l'organisation de la garderie (OIB), du transport et des parents.

Elle précise que tout cela a engendré des coûts supplémentaires mais grâce à la planification et la gestion des coûts, un équilibre budgétaire a été réalisé cette année. Mme Vlandas remercie officiellement l'équipe périscolaire : Arturo Herrera, le manager périscolaire et Stéphanie Baldelli, l'assistante périscolaire en soulignant que le bureau est ouvert aux suggestions ou recommandations de la part des parents. Elle annonce que Mme Baldelli rejoindra bientôt l'équipe transport et quelqu'un d'autre va être prochainement recruté pour la remplacer.

Présentation du rapport du Fonds social.

Karim Kettani, Président du Fonds social, rappelle que Mariana Ghitoi et Nadia Kichaout sont également membres du Fonds social. Il souligne qu'en raison de la crise sanitaire, aucune demande de financement éligible n'est parvenue au Fonds social, régulièrement sollicité notamment pour des voyages scolaires. Le Fonds social n'a donc effectué aucun déboursement pendant l'année scolaire 2020-2021.

Présentation du rapport pédagogique.

Karim Kettani, Vice-Président des affaires pédagogiques, présente l'équipe pédagogique qui est composée au sein du Conseil d'administration de : Kristin Dijkstra (Présidente), Karim Kettani (vice-président en charge des affaires pédagogiques), Stephanie Buus (représentante de l'APEEE à Interparents et groupe de travail sur le bien-être), Dana Adriana Puia Morel (groupe de travail sur le bien-être) et Nadia Kichaout (groupe de travail SEN – besoins éducatifs spéciaux) plus les représentant-e-s de section, qui représentent les huit sections linguistiques de l'école (FR, EN,



DE, IT, NL, RO, BG et ET) et les élèves sans section linguistique (SWALS). Ce groupe qui comporte 35 membres, se réunit mensuellement pour discuter des questions pédagogiques communes. M. Kettani souligne que le périmètre des affaires pédagogiques est très vaste et que la Covid-19 a eu un impact sur les services et sur l'enseignement. Il rappelle que Diane Werherth et Morgan Guillou ont élaboré et initié un sondage où les parents du cycle secondaire étaient conviés à se prononcer sur leurs options favorites parmi lesquelles le retour in-situ ou l'enseignement hybride ou l'enseignement à distance. Toutes les deux semaines, les membres du Conseil d'administration de l'APEEE de Bruxelles IV qui suivent les questions pédagogiques et les représentants de section se retrouvent pour transmettre à l'école les questions posées par les parents et cela permet d'avoir différentes sensibilités et points de vue.

M. Kettani rappelle que l'APEEE a soutenu l'initiative des Comités des élèves l'année dernière et co-signé la lettre ouverte du Comité des élèves aux enseignants et à la direction sur les problèmes psychologiques et de bien-être connus par les élèves dans le contexte de l'enseignement totalement ou partiellement à distance.

Il souligne que cette collaboration étroite avec le Comité des élèves a débouché sur la signature en décembre d'un protocole d'accord (« memorandum of understanding ») entre l'APEEE et le Comité des élèves. L'objectif était de donner un cadre permanent à la collaboration entre parents et élèves, dont les vues en matière pédagogique sont le plus souvent très proches. Ce protocole, prévoit une coordination systématique de l'APEEE et du CDE avant les réunions des différents organes de consultation de l'école – Conseil d'administration, Conseil consultatif de l'école, Conseil d'éducation secondaire et Conseil d'éducation maternelle et primaire. Le Vice-Président des affaires pédagogiques exprime aussi sa satisfaction pour la mise en place en octobre 2021 d'un système de suivi (« monitoring ») des tests B, sur le modèle du suivi des épreuves du Baccalauréat européen, pour effectuer le suivi des tests B qui se tiennent dans les classes de S4 à S6. Ce système, qui est une première pour les Écoles européennes, a pour vocation de permettre de quantifier et objectiver les problèmes pouvant survenir lors de ces épreuves, et d'ainsi renforcer la position de l'APEEE lors de ses démarches auprès de la direction de l'école. M. Kettani explique que ce système a déjà permis de signaler au mois d'octobre un problème dans une matière d'une section linguistique et de le régler avec l'enseignant concerné grâce aux représentants de section et de classe concernés.

Dans le cadre de ses activités pédagogiques normales, l'APEEE a représenté les parents d'EEB IV au sein d'instances consultatives de l'école telles que le Conseil d'administration d'EEBIV, le Conseil d'éducation maternelle et primaire, le Conseil d'éducation secondaire ainsi que le Conseil consultatif de l'école. M. Kettani explique que l'APEEE a également représenté les parents au sein d'organes dépendant du Bureau central des Écoles européennes tels que l'Autorité centrale des inscriptions des Écoles européennes de Bruxelles (ACI) qui est marquée par l'ouverture du site temporaire à Evere qui sera définitif à partir de 2024.

Au sein de l'ACI, la nouveauté tient à l'ouverture d'un site temporaire réservé aux maternelles et primaire à Evere, près du site de la prochaine 5^{ème} école européenne de Bruxelles, et lié à l'école européenne de Woluwé. Cette ouverture était indispensable pour éviter que des refus d'inscription d'enfants du personnel des institutions interviennent à Bruxelles suite à la surpopulation dans les quatre écoles européennes existantes.

M. Kettani précise que la crainte exprimée par certaines sections linguistiques qui pourraient être affaiblies au sein de Laeken, notamment l'allemande, l'italienne et la néerlandaise, a été répercutée par l'APEEE au sein de l'ACI. Le résultat n'était pas à la hauteur des espérances, mais nous avons réussi à faire entendre notre voix et essayer de faire des compromis sur le texte. Le

vice-président des affaires pédagogiques invite tous les parents qui souhaitent poser des questions ou rejoindre l'équipe pédagogique à envoyer un courriel à l'adresse : pedagogie@bru4.eu

Résultats des élections.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'administration.

M. Kettani annonce les résultats des élections des membres du Conseil d'administration :

Élus:

1. Nicholas Costello (EN) 191 votes
2. Angela Guarino (IT) 184 votes
3. Mariana Ghitoi (RO) 183 votes
4. Romina Garbi (IT) 176 votes
5. Jane Okafor (NL) 176 votes
6. Josephine Norris (EN) 175 votes
7. Pénélope Vlandas (FR) 162 votes
8. Yannick Hartstein (FR) 156 votes
9. Adja Awa Sissoko (FR) 156 votes
10. Victoria Petrova (BG) 114 votes (élue conformément à l'article 10.7 des Statuts)

Non-élus:

1. Lukasz Wardyn (EN) 135 votes
2. Iuliana Serbeniuc (FR) 133 votes

Il précise qu'en vertu de nos Statuts, une candidate, Victoria Petrova a été élue d'avance pour la section bulgare et reste *ex-officio* membre du Conseil d'administration. En plus d'elle, ont ainsi été élus pour siéger au Conseil d'administration : Nicholas Costello, Angela Guarino, Mariana Ghitoi, Romina Garbi, Jane Okafor, Josephine Norris, Pénélope Vlandas, Yannick Hartstein, Adja Awa Sissoko.

AOB.

Aucun point n'est soulevé.

Un remerciement spécial est réservé à Mme Dijkstra pour son travail remarquable en qualité de Présidente de l'APEEE. *Applaudissements.*

Mme Dijkstra prend la parole et remercie également tous les parents qui se sont connectés à l'Assemblée générale de ce soir. Elle annonce que M. Rega, le nouveau directeur de l'APEEE est bien impliqué dans l'association et remercie, *in absentia*, l'ancien Directeur, Eric Pietre, pour son travail.

L'Assemblée générale se clôture à 22h05.



ANNEX

Votes

Ordinary General Assembly - 25th January 2022

General Assembly & Date	Resolution adopted by the General Assembly	Voting result
School Year 2021-2022 GA2022_01_25	The General Assembly decides to give discharge to the Board for the accounts 2020/2021 and to carry forward the results to next year.	93,95% Yes 0,40 % No 5,65% Abstention
School Year 2021-2022 GA2022_01_25	The General Assembly decides to adopt the 2021-2022 budget presented by the Board.	77 Budget 1 (-85 789.03 €) 134 Budget 2 (-213.63 €) 32 Abstention